

# 47ème congrès ANEAP-APEPA-APHGEAP à COURCELLES-CHAUSSY (57)

VISITE CÔTE LORRY mercredi 26 août 2014 (par Dominique Lechantre)



*arrivée sur le site et présentation du contexte*



## 1. LE CONTEXTE

Les pelouses de Lorry sont situées dans le département de la Moselle, en rive droite de la rivière sur la côte calcaire.

Ce site d'une centaine d'hectares appartient à la commune de Lorry-Mardigny et comporte des landes, des prairies et des pelouses dont 28ha sont gérés par le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) depuis 1994, le reste est loué par bail rural à un exploitant agricole comme pâture à moutons.

Le pâturage a été l'activité dominante probablement depuis plusieurs siècles, aujourd'hui la partie pâturée sur la Côte de Lorry n'occupe plus que 40 Ha.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle une parcelle expérimentale de 3ha de résineux a été plantée, mais le projet n'a pas été suivi pour cause de reprise aléatoire des pins. Il reste aujourd'hui 2,5ha de pinède à Lorry.

La côte de Lorry a été un point défensif de la frontière avec l'Allemagne pendant la guerre de 1870 dont il reste des casemates bétonnées et les anciennes tranchées.

Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle se sont développées l'exploitation du minerai de fer en galeries avec une ouverture sur la base de la Côte de Lorry et l'exploitation du calcaire jusqu'en 1889.

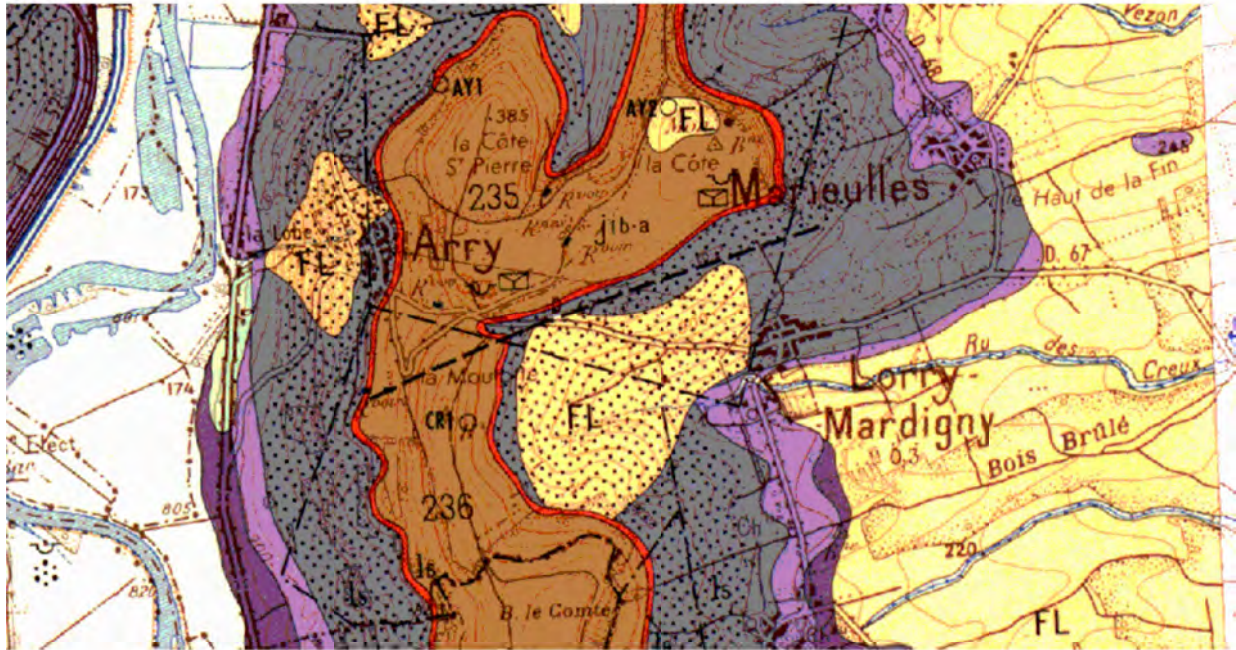
## 2. LES FACTEURS ABIOTIQUES

### 2.1 Le climat

D'après les données de la station météo de Metz-Augny sur 20 ans 1971/1991, le climat de la côte de Moselle présente une moyenne des précipitations annuelles de 800mm et l'absence de période sèche estivale. Mais des variations intra-annuelles importantes de la répartition des précipitations de mai à octobre font varier la productivité de la pelouse et le démarrage est plus ou moins précoce au printemps selon les températures.

## 2.2 La géologie et la géomorphologie

Les côtes de Lorry et de Mardigny sont composées de calcaire du Bajocien moyen et inférieur formées il y a -170 millions d'années qui se sont formés par sédimentation dans une mer chaude et peu profonde. Ces calcaires oolithiques et coquilliers de la côte de Lorry présentent des bancs marneux. En partie Nord du plateau de la côte de Lorry se trouve un éboulis composé de calcaire bajocien.



Géologie côte de Lorry

Le sol est principalement occupé par une pelouse sèche (87ha) générée par les parcours ovins avec :

- des haies arbustives (6ha) où la pelouse évolue rapidement en friche à arbustes épineux qui se mettent en place naturellement et de préférence sur les anciennes tranchées militaires.
- d'anciennes carrières (10ha) dont l'activité s'est arrêtée récemment et qui ont été remise en état en 1995 pour favoriser le recolonisation par les plante de la pelouse sèche.
- des bois de pins noirs plantés au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour tenter une valorisation économique de la pelouse.
- enfin les sapes et blockhaus témoignant du passé militaire et minier de la région constituent des habitats très favorables à l'accueil des chiroptères qui sont donc concernés par la Directive Habitats.

## 2.3 Le relief et le paysage

Comme le Jura et les Vosges, le plateau lorrain a été soulevé à l'ère tertiaire lors de la formation des Alpes, de ce fait Les couches sédimentaires ont une inclinaison vers l'ouest.

L'érosion par le vent, par le ruissellement et par le gel a modelé le paysage avec des plis, des cuvettes et des domes. La forêt couvre les hauteurs et les cultures sont installées sur les pentes et dans les vallées. L'infiltration des eaux de pluie et la circulation des eaux souterraines dans les fissures du calcaire ont provoqué l'érosion et la formation d'un relief de karst avec des grottes et des galeries.



*vue sur le plateau lorrain depuis la côte*

## 3. LES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX

Les formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement relèvent de l'annexe I de la Directive Habitats.

Les groupements végétaux dominants sont les pelouses mésophiles typiques (48ha) représentées par l'association *Onobrychido-Brometum typicum* c'est à dire Ononis, brachypode penné et brome érigé. S'y ajoute le genêt ailé acidocline.



*bugrane rampant*

*Ononis repens*



*brome des près*

*Bromus erectus*



*Brachypode penné*

*Brachypodium pinnatum*



*Genêt à tiges ailées*

*Chamaespartum sagittale*

Par endroit et selon les variations du milieu, d'autres espèces s'y associent :

- Pelouses mésophiles à avoine (1,7 ha) - *Onobrychido-Brometosum sous association à Arrhenatherum elatius* - c'est à dire associée à une avoine sauvage la fenasse, poacées. S'y ajoutent : carotte sauvage et avoine dorée.

Ce groupement occupe des secteurs anciennement cultivés, soit la partie Nord Est du plateau de Lorry et le Nord-Ouest de Mardigny.



*le groupe visite la pelouse mésophile à avoine*



*Hélianthème à feuilles arrondies*  
*Helianthemum nummularium*



- Pelouses mésophiles ourléifiées (13ha) - *Onobrychido-Brometum origanetosum* - donc associée à la marjolaine.

Ce groupement de pelouses correspond à un stade d'évolution plus avancé que le précédent, il signale une avancée du manteau pré-forestier et se localise d'ailleurs sur les marges du site.



*Marjoline sauvage Origanum vulgare*

- Pelouses xérothermophiles - *Onobrychido-Brometum sous association à Hélianthemum nummularium* - donc avec l'hélianthème à feuilles arrondies, cistacées. S'y ajoutent : céraïste à pétale courts, sabline à feuilles de serpolet et luzerne naine.

C'est le groupement de pelouses le plus xérophile présent par tâches ponctuelles sur les pentes à Lorry.



*Céraïste à pétales courts  
Cerastium brachypetalum*



*Sabline à feuilles de serpolet  
Arenaria serpyllifolia L*



*Luzerne naine  
Medicago minima*

- Pelouses sur sol remanié

Ce groupement ne se trouve que sur le site de Lorry, où il occupe la quasi totalité de la surface des anciennes carrières. Il s'agit essentiellement des anciens planchers et talus des carrières qui ont fait l'objet d'un réaménagement paysager.

## 4. LES ANIMAUX

La valeur écologique de ce site est due à la superficie remarquablement étendue occupée par ces associations végétales ainsi qu'à la pérennité du pâturage ovin jusqu'à nos jours, ce qui a maintenu le milieu ouvert favorable aux insectes très xérophiles rares en Lorraine et aux deux oiseaux inscrits à la Directive Oiseaux.

Ces pelouses abritent des espèces dont certaines bénéficient d'un statut de protection à l'échelle nationale ou régionale.

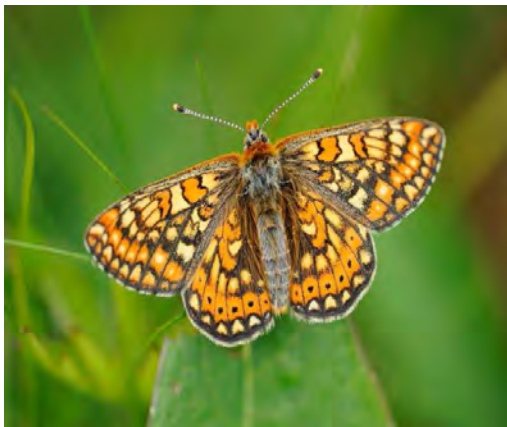
Deux chiroptères, le Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe sont inscrits à l'annexe II de la Directive, deux lépidoptères, le damier de la succise et le cuivré des marais qui y est de passage, et deux oiseaux, l'alouette lulu et la pie-grièche écorcheur, relèvent de l'annexe I de la Directive Oiseaux.



*petit rhinolophe*



*grand rhinolophe*



*damier de la succise*



*cuivré des marais*



*pie-grièche écorcheur*



*alouette lulu*

Les criquets y sont aussi nombreux comme le criquet rouge-queue *Omocestus haemorrhoidalis* qui est un criquet typique des parcours ovins.



*criquet rouge-queue*

## 5. CONCLUSION

La fréquentation du site par les promeneurs n'est pas une menace pour le site et le maintien de la qualité des habitats inscrits à la Directive dépend surtout de l'activité adaptée du pâturage de type extensif qui ne doit ni s'intensifier ni être abandonnée afin de préserver le milieu ouvert propice au damier de la succise.

Les sapes et les blockhaus doivent être maintenus en bonnes conditions d'accueil pour les chiroptères, en particulier en interdisant l'entrée.

Écrit d'après le « Document d'objectifs » du Site Natura 200 des pelouses de Lorry-Mardigny, Site FR 410016